

Flash S.è.Ve.

Bulletin de situation sanitaire : Santé - Environnement - Végétal

SOMMAIRE

Chenille processionnaire du pin

Chenilles au sol



La chenille processionnaire du pin, forme larvaire d'un papillon de nuit (*Thaumetopoea pityocampa*), est un ravageur important des pinèdes d'Europe du Sud, qui atteint en France la limite nord de son aire d'extension. Sa remontée actuelle vers le nord est le signe d'un réchauffement du climat. Elle s'attaque aux pins (pin noir d'Autriche, laricio de Corse, maritime, sylvestre et pin d'Alep) et dans une moindre mesure aux cèdres. Elle est responsable de dégâts sur les boisements de pins en forêt.

En effet, la consommation des aiguilles peut être particulièrement sévère en hiver et au début du printemps si les populations sont importantes, occasionnant une défoliation massive et un préjudice important surtout à des jeunes boisements.

Cependant, les conséquences les plus graves de leur présence sont plutôt liées à des problèmes de santé humaine ou animale. Quelques semaines après son éclosion, la chenille processionnaire se dote de soies urticantes qu'elle libère lorsqu'elle se sent en danger. Ces soies, en forme de harpon, peuvent se fixer sur l'épiderme, les yeux ou les voies respiratoires de quiconque s'approche de l'insecte. Il suffit alors de se gratter pour qu'elles se cassent et diffusent dans l'organisme une protéine toxique appelée thaumétopoïne.

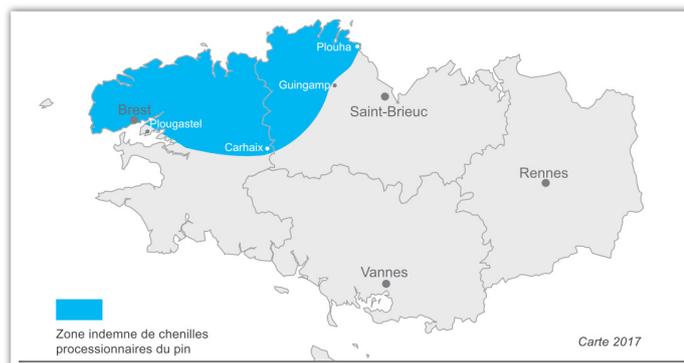


Chenilles processionnaires déambulant sur un paillage dans un jardin de particulier. FREDON Bretagne, mars 2021.

Rédaction :
FREDON Bretagne - 02 23 21 18 18



FREDON Bretagne
ZA Bellevue
5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
Tél. 02 23 21 18 18
Fax 02 99 27 56 89
www.fredon.fr/bretagne/
fredon@fredon-bretagne.com



Source FREDON Bretagne

Outre son caractère inesthétique, en zone d'habitation, la présence des nids sur les pins des jardins de particuliers ou des lieux publics (écoles, parcs, stades...), est responsable d'affections graves chez l'homme et chez les animaux.

Chez l'homme, le contact direct avec les chenilles ou bien indirectement avec les poils urticants disséminés par le vent est responsable d'accidents plus ou moins graves suivant la sensibilité des individus :

- Sur la peau : par des plaques rouges avec ou sans cloques, accompagnées de démangeaisons intenses ou de sensations de brûlure qui peuvent durer quelques heures à quelques jours. Les lésions se situent surtout aux endroits de frottement avec le vêtement (jambes, cou, poignets) et peuvent être particulièrement graves lors de contact direct avec les chenilles.
- Au niveau des yeux, par des paupières rouges et enflées. Quand les poils urticants pénètrent dans l'œil, ils peuvent causer des accidents graves allant jusqu'à la cécité.
- Dans les bronches, par des allergies violentes chez les personnes présentant des difficultés respiratoires.

À noter que chez les personnes en contact régulier avec la processionnaire (employés municipaux, paysagistes, travailleurs forestiers), la réaction peut aller crescendo au fur et à mesure des expositions.

Parmi les animaux, les chiens et les chevaux sont les plus vulnérables surtout à l'époque des processions où les chenilles sont directement accessibles. Les poils urticants provoquent, chez ces animaux, des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue.



Exemples de conséquence sanitaire de la chenille processionnaire du pin sur l'homme et sur le chien.